

**F.N.A.C.A. - JURA**

**G.A.J.E. - 39**

**TOMBES: MORTS EN A.F.N.**

DEPARTEMENT DU JURA  
COMMUNE :BORNAY 39570

NOM et PRENOM : BOULANGER Henri  
NE(E) LE : 11/11/37  
LIEU DE NAISSANCE : SALINS LES BAINS 39110  
PROFESSION :



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
1 CL	1 / 61 RAA	AGACHEN	02/11/59		BORNAY



---

**Bornay** : M. Lucien Perrin et sa famille ; la direction de la population et de l'aide sociale du Jura vous prient d'assister aux obsèques du pupille de l'Etat

**Henri BOULANGER**

mort au champ d'honneur  
en Grande-Kabylie le 2-11-59

dont le corps sera inhumé à Bornay,  
le vendredi 8, à 14 h. 30.

---

---

## **REMERCIEMENTS**

**Bornay, Lons** : La famille Lucien Perrin, de Bornay ; Louis, André et Michel Boulanger ; la Direction départementale de la Population et de l'Aide sociale du Jura remercient les personnalités civiles et militaires et toutes les personnes qui ont assisté aux obsèques du pupille de l'Etat

**Henri BOULANGER**

ou qui leur ont témoigné leur sympathie.

---

## BORNAY

### Les obsèques d'Henri Boulanger

Le 8 janvier après-midi, ont eu lieu à Bornay, en présence d'une nombreuse assistance, les obsèques religieuses d'Henri Boulanger, tombé au champ d'honneur en Algérie, le 2 novembre dernier.

Dans le cortège qui suivait le char funèbre, nous avons remarqué la présence de : MM. Daroles, chef de cabinet de M. le préfet du Jura ; le capitaine Degas, du 1er R.T.M., représentant le colonel commandant la subdivision ; l'adjudant-chef Breuillard et une délégation de la gendarmerie ; MM. Vassas, directeur de la Population ; Boujon, président départemental de l'U.F.A.C. ; Soulié, secrétaire général de l'Office du Combattant ; Nabot, secrétaire de la section des Médailleurs militaires ; MM. les maires de Bornay, Courbette et Macornay, etc...

Un détachement en armes du 1er R.T.M. rendait les honneurs.

Après l'absoute donnée par M. l'abbé Lugand, curé de Macornay, le cortège se rendit au cimetière où le capitaine Degas lut la lettre de condoléances du chef de corps relatant les circonstances de la mort d'Henri Boulanger et exaltant les mérites de ce jeune soldat, grenadier-voltigeur, volontaire pour toutes les opérations et à qui a été attribuée la Croix de la Valeur militaire, puis à titre posthume la Médaille militaire. Ce fut M. Nabot qui l'épingla sur le drap mortuaire.

M. Vesignat, maire de Bornay, retraça la biographie d'Henri Boulanger, privé de foyer familial, mais qui trouva accueil et affection dans la famille Perrin, où il se fit remarquer par son bon cœur, sa générosité et sa spontanéité. M. Vassas devait aussi louer les qualités du disparu et rendre hommage à sa famille adoptive.

M. Daroles, au nom de M. le préfet du Jura, exalta le sacrifice d'Henri Boulanger, mort au service de la France et présenta à la famille Perrin les condoléances des autorités.

## A BORNAY

# Emouvantes obsèques d'Henri Boulanger tombé en Algérie

Hier après midi a eu lieu à Bornay, la réinhumation du corps du soldat Henry Boulanger, fils adoptif de la famille Lucien Perrin, mort au champ d'honneur, en Grande Kabylie, le 2 novembre dernier.

Une assistance très nombreuse assista à la cérémonie religieuse et suivit ensuite le convoi funèbre jusqu'au cimetière. Derrière les porte-drapeau de l'Association des médaillés militaires et de l'Association des Anciens combattants et victimes de guerre, on remarquait notamment MM. Darolles, chef de cabinet représentant M. le préfet du Jura ; Vassas, directeur départemental à la population et à l'aide sociale ; le capitaine Dugas, représentant le colonel commandant la subdivision militaire ; MM. Soulier, directeur de l'office des combattants et victimes de guerre ; Boujon, président départemental de l'U.F.A.C. ; Vesignat, maire de Bornay ; Vincent, maire de Macornay ; Guillot, maire de Courbette, l'adjudant-chef de gendarmerie Breuillard ; Nabot, secrétaire général des médaillés militaires ; Camuset, de l'Association des résistants et maquisards, etc...

Un piquet du 1<sup>er</sup> R.T.M. rendait les honneurs.

Au cimetière, devant le cercueil recouvert d'un drapeau tricolore, le capitaine Dugas donna lecture de la lettre du chef de corps d'Henri Boulanger qui relate comment ce dernier trouva héroïquement la mort le 2 novembre dans un village de Grande Kabylie en tête de son groupe.

Le capitaine Dugas lut également le texte de deux citations attribuant au disparu la croix de la valeur militaire et la médaille militaire.

Puis, M. Louis Nabot, apporta à la famille l'hommage des médaillés militaires déposant sur le cercueil après avoir prononcé la formule rituelle, la médaille militaire.

M. Vesignat, maire du village, et M. Vassas, directeur de la popu-

lation, retracèrent ensuite la vie d'Henri Boulanger enfant de l'assistance publique qui trouva chez M. Perrin, l'affection qui lui avait manqué durant ses premières années.

Henri Boulanger était fort estimé pour sa franchise, sa droiture, sa spontanéité.

Enfin, M. Darolles, chef de cabinet du préfet du Jura, exalta le sacrifice de ce jeune Jurassien, apportant aux frères du disparu et à la famille de M. Perrin, les condoléances du gouvernement.

## S O U R D S

Voyez notre modèle miniature

### SONOPHONE 858

Essayez notre gamme d'appareils à 3, 4 et 5 transistors

Démonstrations mardi 12 janvier, le matin, chez :

M. MOREL

5, rue Lecourbe, Lons-le-Saunier

Essai gratuit sans engagement  
Appareils remboursés par la S.S.

## Pierre Poujade à Lons en janvier

Il y a longtemps que Pierre Poujade, leader de l'U.D.C.A., n'était pas venu à Lons.

Mais, selon des informations dignes de foi, Pierre Poujade viendrait au chef-lieu courant janvier, probablement le jeudi 21.

## ASSURANCES SOCIALES AGRICOLES

La Caisse d'assurances sociales agricoles du Jura, 10, rue des Perrières, à Lons-le-Saunier, fait connaître que par décret numéro 59-1506 en date du 26 décembre 1959 (paru au « Journal Officiel » du 29 décembre 1959) le taux des cotisations d'assurances sociales agricoles est porté de 15 à 16,50 % dont 5,50 % à la charge du salarié et 11 % à la charge de l'employeur. Le nouveau taux est applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 60.

~~11-10-1911-1911~~

C 7 1916 -

N° 83

Henri Marcel Louis  
Boulangier

Décédé à Ghil-Mahni  
(Grande Kabylie) le deux  
novembre mil neuf cent cinquante  
neuf.  
Le dix-sept novembre mil neuf  
cent cinquante neuf.  
L'officier de l'état civil

*[Signature]*

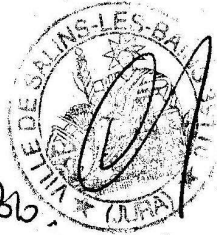
"Mort pour la France"  
sur la liste des Armées  
(Terre) - sur la liste des mil  
neuf cent cinquante quatre par l'inter-  
médiaire de la Direction de la Population  
à Paris - lauréat.  
Le quinze février mil neuf cent  
cinquante quatre. Le Maire

*[Signature]*

Le onze novembre mil neuf  
cent trente-sept à vingt deux heures  
Henri Marcel Louis Boulangier, du  
sex masculin, fils de Félien Marius  
Boulangier, sieur, né à Dampierre  
(Jura) le sept décembre mil neuf cent  
neuf, et de Marie Louise Jeanne  
Vernet, son épouse, née à Orchamps -  
Vennes (Doubs) le trente et un août  
mil neuf cent douze, est né au domici-  
cile de ses père et mère, 2 rue du  
Corneux.

Dressé le lendemain à neuf  
heures et demie, sur la déclaration  
du père de l'enfant qui, après lecture  
a signé avec nous Octave Tourdant  
Maire, Chevalier de la Légion d'Honneur  
Boulangier Félien.

Pour copie certifiée conforme  
à l'original par Nous Maire  
de Salins-les-Bains.  
SALINS-les-BAINS, le 17 février 1916.  
LE MAIRE.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SERVICE DES PENSIONS DES ARMÉES 17016 LA ROCHELLE CEDEX

# CERTIFICAT

## MENTION « Mort pour la France »

Le Chef du Service des Pensions des Armées certifie qu'il résulte des documents figurant au dossier de décès du :

**Soldat de 1<sup>ère</sup> classe Henri, Marcel, Louis BOULANGER**

né le 11 novembre 1937

à

Salins les Bains (Jura)

que ce militaire est décédé le 2 novembre 1959 à Agachen (Algérie) au cours de la guerre d'Algérie.

La mention « Mort pour la France » lui a été attribuée à titre militaire par décision du 26 février 1960 sous N° 500 MA/PC-7/EC.

Ce certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à LA ROCHELLE, le

10 OCT. 2001

Pour le Chef du 1<sup>er</sup> Bureau du Service des Pensions des Armées  
et par ordre

l'Attaché d'Administration Centrale

**Blaise KAMBIRE**

Adjoint au Chef du 1<sup>er</sup> Bureau

